



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre avenir

Juin 2024

**Programme de Développement Rural FEADER
Poitou-Charentes 2014-2022
– Rapport Annuel de Mise en Œuvre 2023 –**

Etat d'avancement du programme FEADER à destination des citoyens

Le Programme de Développement Rural FEADER Poitou-Charentes 2014/2022

La Commission Européenne a approuvé le 17 septembre 2015 le Programme de Développement Rural Poitou-Charentes (PDRPC) pour la période 2014-2020.

Ce programme a été rédigé par la Région avec des orientations prises en concertation avec les acteurs sociaux professionnels pour répondre aux **priorités européennes** en prenant en compte les spécificités du territoire aquitain.

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) contribue à la réalisation de la **stratégie "Europe 2020"** en promouvant un développement rural durable dans l'ensemble de l'Union, en

complément des autres instruments de la **Politique Agricole Commune (PAC)**, de la politique de cohésion et de la politique commune de la pêche.

Il contribue au développement des secteurs agricoles, agroalimentaires et forestiers de l'Union plus équilibrés d'un point de vue territorial et environnemental, respectueux du climat, résilients face au changement climatique, compétitifs et plus innovants. Il doit permettre le développement des territoires ruraux.

Dans le cadre général de la PAC, le Programme de Développement Rural Poitou-Charentes concourt à la réalisation des objectifs suivants :

- ✓ renforcer la **compétitivité** de l'agriculture ;
- ✓ renforcer la protection de l'**environnement** et garantir la gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre de mesures visant à préserver le climat ;
- ✓ assurer un **développement territorial équilibré** des économies et des communautés rurales, notamment la création et la préservation des emplois existants.

Depuis l'adoption du programme de développement rural en 2015, la Région Aquitaine a fusionné avec les Régions Limousin et Poitou-Charentes pour créer une nouvelle entité territoriale : la Région Nouvelle-Aquitaine, aujourd'hui Autorité de gestion des trois programmes de développement rural Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Cette nouvelle Autorité de gestion a pour ambition de créer des dispositifs d'aide communs aux trois territoires des anciennes régions afin d'éviter toute discrimination entre les bénéficiaires des anciens territoires et dans le but de promouvoir une politique régionale en faveur des acteurs du développement rural. Dans ce cadre, plusieurs modifications sont intervenues dès 2017 consistant à fermer un certain nombre de dispositifs au sein du PDR et à harmoniser des dispositifs entre les trois programmes avec le double objectif de :

1/ Répondre au mieux aux besoins de ce vaste territoire tout en respectant les dynamiques et les caractéristiques des anciens territoires mises en exergue dans les diagnostics élaborés en début de programmation ;

2/ Concentrer l'intervention de l'Union européenne sur des dispositifs de masse afin de réduire les coûts administratifs liés à la mise en œuvre du FEADER.

En 2020, la procédure législative de la PAC d'après 2020 n'a pas pu être achevée suffisamment tôt pour permettre la mise en œuvre dès 2021 de la future programmation 2021-2027. Aussi la programmation 2014-2020 a été prolongée par deux années de programmation supplémentaires en 2021 et 2022, dites « années de transition ». A ce titre ce sont **132,2 M€ de Feader** supplémentaires qui ont été alloués au PDR Poitou-Charentes.

Concomitamment à cette phase de transition, l'Union Européenne a élaboré un ensemble de mesures pour répondre à la crise sanitaire.

Suite à la pandémie liée à la COVID-19 et pour corriger les dommages économiques et sociaux causés par celle-ci, l'Europe a pris la décision de relancer l'économie en privilégiant la résilience, une Europe plus verte, plus adaptée aux défis de nos sociétés et une Europe plus numérique.

Ce plan de Relance Européen ou Next Generation UE a vu le jour à l'été 2020 suite à l'accord entre les 27 états membres.

Ainsi, ce sont 750 milliards d'euros qui lui sont consacrés.

Des plans de relance portés par les états membres peuvent dès lors être financés par ce dispositif.

A titre d'exemple, le plan « France Relance » est financé à hauteur de 40 milliards par l'Union Européenne.

En région, il va concerner l'opération Plan Modernisation d'Elevage (PME) en lui consacrant une enveloppe de 11 260 000 euros pour aider les éleveurs dans leurs actions.

Mais, ce plan européen comprend aussi un volet FEADER RELANCE.

En Nouvelle-Aquitaine, il représente près de 120 millions d'euros dont **31,7 M€** pour le PDR Poitou-Charentes qui ont été répartis entre les actions ci-dessous :

- Pacte alimentaire Nouvelle-Aquitaine, soutien-aux industries agro-alimentaires, circuits locaux,
- Investissements agricoles (PCAE) (élevage /Mécanisation montagne / pastoralisme -transformation et commercialisation /Agroéquipements / Maraîchage...),
- Certification environnementale, Mesure agro-écologique, et agriculture biologique,
- Aides à l'installation des jeunes agriculteurs,
- Instrument financier Alter'NA qui propose une garantie bancaire pour le financement des entreprises agricoles,
- Promotion de produits régionaux à travers les signes d'identification de l'origine et de la qualité, mise en réseau d'acteurs à travers le partenariat européen pour l'innovation.

Dès lors, ces crédits vont contribuer à **la transition environnementale et climatique et notamment par le biais du volet agro-écologique** pour lequel le FEADER s'avère être un outil financier majeur et contribuer à créer un effet relance.

L'avancement du Programme de Développement Rural Poitou-Charentes FEADER au 31/12/2023

Pour mémoire, les dispositifs de soutien aux zones rurales se déclinent autour des six priorités européennes :

- ☆ Priorité 1 : Renforcer le transfert de connaissances et l'innovation
- ☆ Priorité 2 : Améliorer la compétitivité du secteur agricole et promouvoir la gestion durable des forêts
- ☆ Priorité 3 : Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire, y compris la transformation et la commercialisation des produits agricoles et la gestion des risques
- ☆ Priorité 4 : Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes
- ☆ Priorité 5 : Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et faciliter la transition vers une économie sobre en carbone
- ☆ Priorité 6 : Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales.

Ces six priorités sont mises en œuvre via 13 mesures déclinées en dispositifs qui ont accompagnés près de **37 593** opérations engagées depuis 2014.

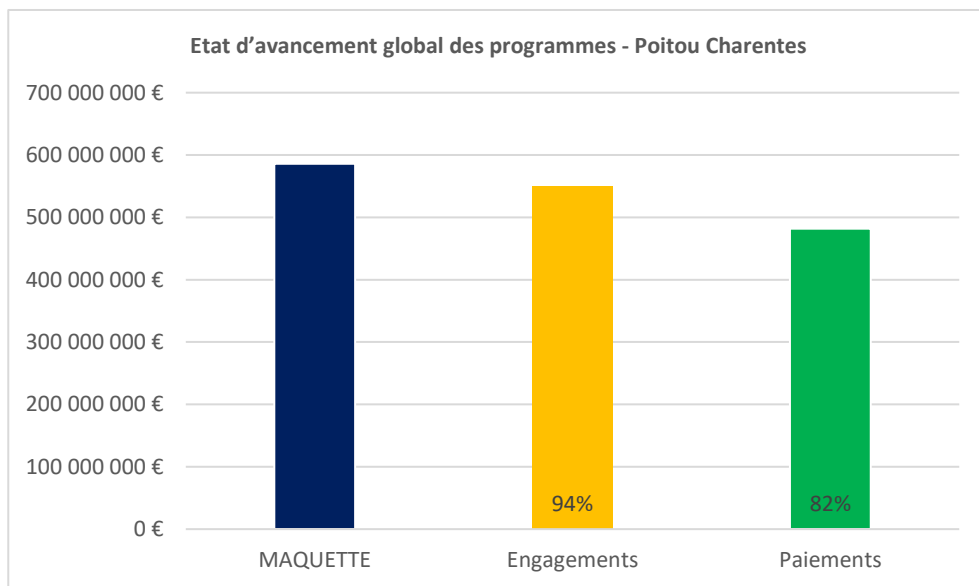
Au 31/12/2023 :

- **550 306 431 M€** de crédits FEADER ont été engagés, ce qui représente **94%** de la maquette.
- **481 863 875 M€** de FEADER ont d'ores et déjà été payés aux bénéficiaires ce qui représente **82 %** de la maquette.

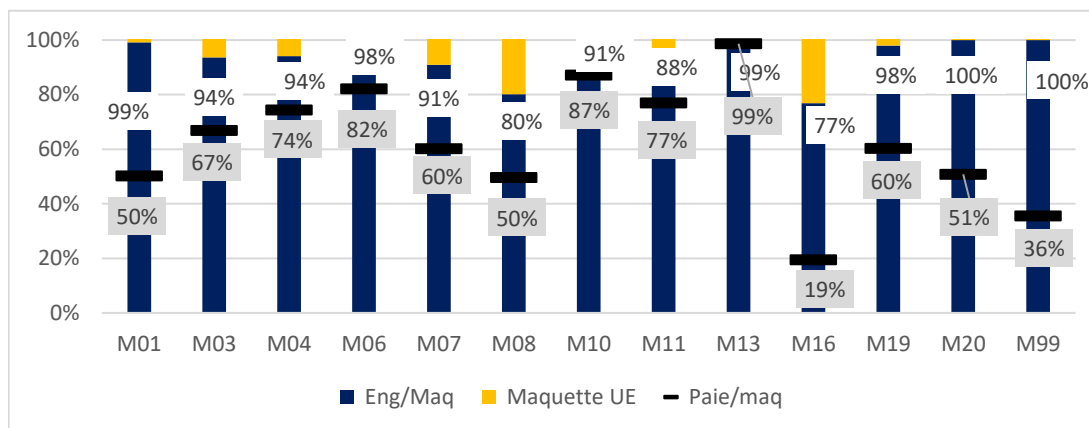


PDR Poitou-Charentes 2014-2022 Etat d'avancement Global des programmes

MAQUETTE	585 962 030 €	100%
Engagements	550 306 431 €	94%
Paielements	481 863 875 €	82%



PDR Poitou-Charentes 2014-2022 Engagement de la maquette par mesures



- M01 : Activités de démonstration et d'information
- M03 : Promotion Qualité
- M04 : Investissements
- M06 : Installation
- M07 : Natura 2000 – Mesures de développement rural
- M08 : Forêt
- M10 : Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC)
- M11 : Conversion et Maintien en Agriculture Biologique
- M13 : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN)
- M19 : Programmes LEADER
- M20 : Assistance technique

Zoom sur :

LES IAA, l'Industrie Agro-Alimentaire :

L'entreprise BONILAIT PROTEINES



Les investissements portés par les industries agroalimentaires (IAA) visent à l'amélioration de la compétitivité des producteurs, à la diminution de la pénibilité au travail, à l'optimisation des produits...

Tel est l'état d'esprit porté par le projet porté par l'entreprise BONILAIT PROTEINES située à Chasseneuil-du-Poitou, dans la Vienne (86) depuis 1957.

Leader en France et présente sur les cinq continents, l'entreprise BONILAIT PROTEINES est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de matières premières laitières en poudre et d'aliments d'allaitement.

BONILAIT-PROTEINES transforme annuellement, sur l'ensemble de ses sites de production, plus d'un milliard de litres de lactosérum issu des unités fromagères : sous-produit de la fromagerie (liquide s'écoulant du caillage des fromages) et de la fabrication de la caséine, il renferme essentiellement le lactose du lait, les protéines sériques, et une fraction plus ou moins importante des minéraux du lait.

Ce produit, réengraissé par l'association de matières grasses végétales et additionné ou non de protéines végétales, a permis le développement d'une gamme de produits destinés à l'alimentation industrielle humaine et animale, ainsi qu'à l'allaitement animal.

En alimentation animale, BONILAIT PROTEINES est leader en France pour les produits destinés à l'allaitement des jeunes animaux.

Depuis les années 2000, l'activité de BONILAIT est en croissance constante notamment grâce à son ouverture à l'export (Asie, Moyen-Orient, Russie ...). La filiale du groupe Sodiaal fabrique 140 000 tonnes d'ingrédients laitiers et d'aliments d'allaitement commercialisés dans plus de 50 pays.

Pour accompagner son développement, elle a décidé de construire à Chasseneuil-du-Poitou (86), une nouvelle tour de mélange de poudre de lait.

Le projet a consisté à moderniser l'outil de production pour stocker, mélanger et conditionner de la poudre d'aliments pour animaux en utilisant une nouvelle technologie de gravitation et un processus innovant d'incorporation d'additifs

La construction s'étend sur une surface de 3 600 m² et culmine à 43 m (six niveaux). Elle est venue compléter un site qui accueille déjà quatre tours de ré-engraissement du lactosérum (petit lait), un atelier de mélange et un atelier de conditionnement.

Le premier coup de pioche a été donné le 12 janvier 2021 pour une livraison en juin 2022 et une inauguration le 26 avril 2023.

Ce projet dont le montant s'élève à 13 millions d'euros avec une aide FEADER de 567 000 euros met ainsi en œuvre les actions suivantes :

- réduire la pénibilité des salariés,
- améliorer la compétitivité au niveau national et international.

Stratégie de communication mutualisée :

Pour présenter une vision large de l'intervention de l'Europe en Nouvelle-Aquitaine, une stratégie de communication commune aux 6 programmes européens des 3 territoires (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) a été privilégiée. Elle doit assurer la transparence et la notoriété des programmes européens en communiquant sur les programmes européens et leur état d'avancement.

Pour cela, la Région Nouvelle-Aquitaine communique via son site dédié aux fonds européens :

<https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr>

Elle anime également le compte Facebook Europeennouvelleaquitaine et Twitter UEenNvelleAqui

Afin de faciliter l'accès à l'information, les appels à projets liés aux dispositifs financés par le FEADER sont mis en ligne et archivés sur le site <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/appels-a-projets.html>.